

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT****ARRONDISSEMENT**

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

14 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze janvier, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du huit janvier sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents-es :

Mme Valérie DREYFUS, membre élu

Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu

Mme Ronan GILLES, membre élu

M. Sébastien ARROUËT, membre élu

Mme Maryse PIVAUT, membre élu

Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé

Mme Solange RENAUD, membre nommé

Mme Nathalie ENET, membre nommé

Mme Marie Agnès RAHAL, membre nommé

Mme Françoise CHEVALIER-CAMUS membre nommé

M. Gilles PECOT, membre nommé

Absente excusée :

Mme Anne-Sophie JUDALET, membre élu

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

01. Décision modificative n°1 au budget 2024 du SSIAD Orvault-Sautron**Exposé**

Le conseil d'administration du CCAS d'Orvault du 15 octobre 2024 a voté un budget supplémentaire pour le SSIAD Orvault-Sautron. Dans ce cadre, **des crédits**

supplémentaires avaient été prévus pour les dépenses de personnel en raison notamment du besoin important de remplacement du fait d'arrêts maladie longs et de la mise en place de mi-temps thérapeutiques sur les postes d'aides-soignantes. Des crédits supplémentaires avaient également été prévus pour faire face à l'augmentation des charges relatives aux actes infirmiers et à l'entretien de la flotte de véhicules.

Toutefois, à l'occasion de la refacturation des salaires de la Ville vers le SSIAD qui s'effectue chaque année en décembre, il est apparu un écart de 11 858,82€ entre l'estimation réalisée en septembre 2024 et le montant global des salaires pour l'année 2024. Cette différence s'explique toujours par les besoins de remplacement de personnel en arrêts maladie.

Par ailleurs, la décision tarifaire de l'ARS n°20757 du 5 décembre 2024 portant modification de la dotation globale de soins pour 2024 pour le SSIAD a fixé à 917 820,06 € la dotation globale de soins pour 2024, soit 17 494,53 € de plus que la dotation fixée par la décision tarifaire n°3389 du 10 juin 2024. Cette décision tarifaire de l'ARS a été envoyée plus tardivement que les années passées.

Ainsi, afin d'équilibrer le budget (section fonctionnement / budget total 931 729.53€), il convient de procéder à une décision modificative en :

- Affectant des crédits supplémentaires au compte 6215 (personnel affecté à l'établissement) d'un montant de 17 494,53 € ;
- Réalisant une augmentation de recettes sur le compte 731112 (dotation l'ARS) pour un montant de 17 494,53 €.

Décision

Le Conseil d'Administration du CCAS propose :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 au budget 2024 du SSIAD Orvault-Sautron.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : **17 JAN. 2025**

Extrait certifié conforme
Orvault, le 15 janvier 2025

Le secrétaire de séance

La Vice-Présidente du CCAS


Ulrich BREHERET




Valérie DREYFUS

Envoyé en préfecture le 17/01/2025

Reçu en préfecture le 17/01/2025

Publié le

ID : 044-214401143-20250116-DCA2025M01N01-BF



CCAS d'ORVAULT - SERVICE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE - Exercice : 2024

2505 MAR 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT DE
CCAS d'ORVAULT
SERVICE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE



POSTE COMPTABLE DE SAINT HERBLAIN

ETABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX
Et MEDICO - SOCIAUX

M22 Nomenclature de base

DECISION MODIFICATIVE N°1

ANNEE 2024

Page 1

CCAS D'ORVAULT - SERVICE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE - DM N°1 - EXERCICE 2024

Nature	Libellé	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Report de Crédit	Décisions Modificatives	Autorisation de virement	Total Budget
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	63 510,87	0,00	0,00	0,00	0,00	63 510,87
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60612	ENERGIE -ELECTRICITE	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	4 000,00	4 856,00	0,00	0,00	-2 600,00	6 256,00
6066	FOURNITURES MEDICALES	2 700,00	0,00	0,00	0,00	-949,00	1 751,00
61118	AUTRES	33 000,00	3 481,00	0,00	0,00	4 719,66	41 200,66
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
61353	Matériel de transport	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	4 000,00	4 504,00	0,00	0,00	0,00	8 504,00
6161	MULTIRISQUES	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00
6163	ASSURANCE TRANSPORT	3 500,00	1 401,00	0,00	0,00	0,00	4 901,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00
6184	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6215	PERSONNEL AFFECTE A L'ETABLISSEMENT	726 000,00	47 548,46	0,00	17 494,53	0,00	791 042,99
6228	DIVERS	4 193,54	0,00	0,00	0,00	0,00	4 193,54
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	2 500,00	0,00	0,00	0,00	-370,66	2 129,34
6288	AUTRES	8 000,00	0,00	0,00	0,00	-800,00	7 200,00
6358	AUTRES DROITS	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6518	Autres	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
6588	AUTRES	30 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 100,00
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 881,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 881,00
	Total Dépenses	917 455,41	61 790,46	0,00	17 494,53	0,00	996 740,40
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	51 129,87	0,00	0,00	0,00	51 129,87
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	13 909,47	0,00	0,00	0,00	13 909,47
1641	EMPRUNTS EN EUROS	51 129,87	-51 129,87	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT(non budgétaire)	12 469,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 469,00
281831	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE(NON BUDGÉTAIRE)	1 412,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 412,00
7311121	SSIAD-Forfait global de soins	852 444,54	47 880,99	0,00	17 494,53	0,00	917 820,06
	Total Recettes	917 455,41	61 790,46	0,00	17 494,53	0,00	996 740,40

Page 2

S.S.I.A.D. ORVAULT-SAUTRON
2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....12
Nombre de membres présents.....
Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Contre.....
Pour.....

Date de convocation : 07 janvier 2025

Présenté par le Président,
A ORVAULT, le 14 janvier 2025
Le Président,

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire
A ORVAULT, le 14 janvier 2025
Les Membres du Conseil d'Administration,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Préfecture,
le.....et de la publication le.....

Page 3

Envoyé en préfecture le 17/01/2025

Reçu en préfecture le 17/01/2025

Publié le



ID : 044-214401143-20250116-DCA2025M01N01-BF